

# Regards sur Anjou

## Démarche MADA-Anjou



## Adoption du Plan d'action MADA-Anjou 2013-2015

Mettant la touche finale à la démarche de consultation entreprise en 2012, le conseil d'arrondissement a adopté à la séance ordinaire du 7 mai dernier, le Plan d'action MADA-Anjou 2013-2015.

Ce plan d'action s'articule autour de quatre engagements prioritaires envers les personnes âgées : offrir un milieu de vie stimulant et dynamique; aménager l'espace public pour le rendre accueillant, accessible et sécuritaire; améliorer l'accessibilité à l'information; faciliter les déplacements dans l'arrondissement.

Ces engagements sont appuyés par 34 actions. À titre d'exemple, nous trouvons : l'ajout de bancs de parc dans certains espaces publics, le développement d'activités selon des horaires variables, l'amélioration de l'éclairage et de la présence policière dans les parcs, l'aménagement de sentiers dans les parcs et l'installation de feux à affichage numérique et sonore.

Un comité de suivi a été formé afin de s'assurer de la réalisation du plan d'action. M<sup>me</sup> Andrée Hénault, conseillère de ville pour l'arrondissement d'Anjou et responsable du dossier des aînés, en assurera la présidence.

L'arrondissement est fier de s'être doté d'un plan d'action pour offrir une meilleure qualité de vie à ses aînés. En effet, les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 22 % de sa population, soit le pourcentage le plus élevé de l'ensemble du territoire montréalais dont le pourcentage moyen est de 15 % !

## Invitation

**Nouvel arrivant ? Venez nous rencontrer !**

**Si vous êtes locataires ou propriétaires et que vous résidez à Anjou depuis l'automne dernier, l'arrondissement vous convie à l'en informer en appelant M<sup>me</sup> Mélissa Aguilera-Beauchesne au 514 493-8000 ou à écrire à [anjou@ville.montreal.qc.ca](mailto:anjou@ville.montreal.qc.ca). Nous serons heureux de vous accueillir et de vous présenter les diverses activités offertes ici.**

## Message de Luis Miranda

*L'arrondissement en action pendant l'été*  
*Notre travail, votre qualité de vie*



L'été et son lot de sorties et de loisirs extérieurs reprennent enfin leurs lettres de noblesse. Pour l'arrondissement, c'est l'une des périodes les plus intensives de l'année alors qu'on inaugure des installations et que tous les efforts sont déployés pour que les travaux soient terminés avant la fin de l'automne. Ainsi, des travaux de pavage sur les boulevards de Châteauneuf et Roi-René seront réalisés cette année. De plus, de nouveaux arbres viendront agrémenter le paysage du boulevard Roi-René.

Au parc des Roseraies, l'aménagement des nouvelles aires de jeux va bon train. Ces aires de jeux pourront bientôt faire la joie des enfants puisque leur inauguration est prévue cet été. De leur côté, les amateurs du ballon rond devront patienter un peu pour profiter du nouveau terrain de soccer du parc Goncourt, puisqu'il devrait être prêt vers la fin de l'été.

Par ailleurs, nous suivons de près la construction du futur Centre communautaire Anjou. Les travaux se déroulent selon l'échéancier prévu et le centre devrait ouvrir ses portes en octobre prochain. L'arrondissement a hâte de mettre à votre disposition ce nouveau lieu. Il pourra accueillir près d'une quinzaine d'organismes et recevoir plusieurs dizaines de milliers de participants chaque année. Bientôt, ce centre fourmillera d'activités.

En terminant, un clin d'œil pour remercier tous les résidents de l'arrondissement qui ont à cœur d'aménager et de fleurir leurs espaces verts et dont les efforts contribuent à rendre l'arrondissement plus beau et plus agréable pour tous.

Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le 514 493-8010.

Bon été à tous et à toutes !

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Responsable de la publication**  
Aline Boulé

**Réalisation et conception graphique**  
Octane Stratégies

**Impression**  
Systèmes Datamark inc.

**Tirage**  
21 100 exemplaires

**Distribution**  
Société canadienne des postes (Médiaposte)

**Site Web**  
ville.montreal.qc.ca/anjou

**Dépôt légal**  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2013 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de l'arrondissement d'Anjou**

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 16h30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

**Accueil, information et orientation**  
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et développement social**  
514 493-8200

**Urgence**  
911

**Police**  
Poste de quartier 46  
514 280-0146  
Appels non urgents  
514 280-2222

**Travaux publics**  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130



**Bonne Fête nationale du Québec  
Bonne fête du Canada**  
Nous vous souhaitons de très belles réjouissances en famille et entre amis !

**Gilles Beaudry**

Conseiller d'arrondissement  
District Ouest

**Andrée Hénault**

Conseiller de ville pour  
l'arrondissement d'Anjou

**Luis Miranda**

Maire d'arrondissement  
et conseiller de ville

**Paul-Yvon Perron**

Conseiller d'arrondissement  
District Est

**Michelle Di Genova Zammit**

Conseillère d'arrondissement  
District Centre

**De petits pas contre la faim**  
Soyez généreux !

Durant l'été, les réserves des banques alimentaires s'épuisent et les organismes qui viennent en aide aux personnes défavorisées de notre société peuvent difficilement répondre à la demande. Pour contrer ce phénomène, l'arrondissement appuie la campagne intitulée *De petits pas contre la faim* lancée par le maire de Montréal, M. Michael Applebaum. Alors qu'à l'échelle de Montréal, une collecte de dons se tiendra le 30 juillet, à Anjou, cet appui prendra plusieurs formes dans le cadre du camp de jour (Ateliers-Soleil).

D'une part, les jeunes de 12 à 14 ans participant au Club ados, procéderont à une collecte de denrées alimentaires non périssables **le 30 juillet** dans les rues aux alentours des parcs de Talcy et de Peterborough, de 9 h 30 à 11 h 30, puis dans le secteur du Haut-Anjou, de 13 h à 15 h. Ils seront, bien sûr, encadrés par des animateurs.



D'autre part, **du 15 au 30 juillet**, deux points de chute permettront à la population de venir déposer des denrées non périssables. Ces points de chute se trouveront dans chaque bibliothèque d'Anjou.

Que le camp de jour (Ateliers-Soleil) parraine ainsi des dons destinés aux familles démunies vise à apprendre aux enfants le partage et l'entraide, tout en sensibilisant l'ensemble des citoyens à la problématique de la sécurité alimentaire et à la nécessité d'aider les plus démunis aussi durant l'été.

L'arrondissement convie donc les Angevines et les Angevins à faire preuve d'une grande générosité.



**Bureau du citoyen**  
**Luis Miranda**  
**Maire d'arrondissement**  
**Samedi 8 juin**

Rencontre sans rendez-vous, de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement, pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires.

**Venez rencontrer vos élus**

**Séances ordinaires du conseil d'arrondissement**  
Prochaines séances ordinaires les **mardis 4 juin et 9 juillet, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

**Jours fériés**

**Fermeture des bureaux administratifs et des bibliothèques**  
En raison de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada, les bureaux administratifs de l'arrondissement ainsi que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermés les **lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet**. Bons congés à toutes et à tous.

**Fête des Pères**

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent une chaleureuse fête des Pères, le **dimanche 16 juin**, à tous les papas angevins. Célébrons-les en les accompagnant dans leurs passe-temps favoris. Certains aiment le cinéma, la pêche, le golf. C'est l'occasion de vous initier en leur faisant plaisir.

## Investissement

## Remplacement des modules de jeux au parc de Verdelles

Les enfants de 5 à 12 ans profiteront bientôt de nouveaux modules de jeux au parc de Verdelles. En effet, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mai dernier, un contrat a été octroyé à la compagnie Tessier Récréo-Parc inc. pour la fourniture et l'installation de ces modules qui représentent un investissement de 59 439,63 \$.

Sous la thématique « Au retour de l'école », le concept retenu comprend un module combiné avec paliers et montants, des accessoires de développement aux couleurs vives, une tornade miniature et une balançoire en forme d'arche de quatre places, dont l'une est destinée aux 2 à 5 ans.

Les travaux devraient être terminés vers le début du mois de juillet. C'est à surveiller !

## Réduction des déchets

## Déchetage de documents personnels



L'arrondissement d'Anjou a mandaté la firme Shred-it pour offrir gratuitement un service de déchetage des documents personnels des citoyens. Profitez-en, c'est une solution d'élimination sûre, conforme, complète et économique. À noter qu'une preuve de résidence sera exigée.

### Le déchetage se tiendra le samedi 8 juin :

- Mairie d'arrondissement 7701, boul. Louis-H. La Fontaine de 9 h à 12 h
- Parc Lucie-Bruneau 7051, avenue de l'Alsace de 12 h 15 à 15 h

### Le service comprend :

- le déchetage de documents papier (relevé bancaire, facture, déclaration de revenus, etc.);
- la destruction de matières plastiques (carte d'identité, permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc.);
- la destruction de supports de conservation (CD, DVD, bande vidéo, disque dur, etc.).

Les industries, les commerces ou autres institutions doivent conclure eux-mêmes une entente pour obtenir un tel service.

Le prochain service de déchetage de documents personnels aura lieu le samedi 14 septembre.

**Renseignements : 311 ou 514 493-8000.**

## Rappel

## Collecte de branches de feuillus (sur demande)

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de feuillus font l'objet d'une collecte spéciale, indépendante des résidus verts ! En effet, transformer sur place les branches en copeaux détruit les larves d'insectes et les insectes. Cette collecte a lieu toutes les deux semaines à Anjou.



### Dates des collectes estivales

Les mercredis entre 8 h et 19 h  
5 et 19 juin  
3, 17 et 31 juillet  
14 et 28 août  
11 et 25 septembre

### Branches acceptées

- Les branches de feuillus (frêne, bouleau, érable, orme d'Amérique, chêne, hêtre, tilleul d'Amérique, lilas, etc.).

### Matières refusées

- Les souches et les troncs d'arbres.
- Les racines (font l'objet de la collecte des résidus verts).
- Les branches de conifères (font l'objet de la collecte des résidus verts jusqu'à 1 m de long et 5 cm de diamètre maximum et peuvent être apportées à l'un des écocentres de Montréal).
- Les branches coupées par une entreprise privée (qui doit en disposer elle-même).

### Règles à suivre

- S'assurer que le diamètre du tronc n'excède pas 20 cm (8 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse.
- Déposer les branches après 19 h la veille de la collecte.
- Ne pas les attacher.
- Mettre le côté coupé vers la rue.

### Point de collecte

Les branches de feuillus doivent être déposées en face de la propriété, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci. Elles seront déchiquetées sur place.

Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.

**Renseignements : [ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca)**

## Sécurité incendie



## Le SIM : 150 ans au service de la population

Après la journée portes ouvertes du 11 mai, dans le cadre des festivités entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation du premier *Département de feu*, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) invite la population à participer à plusieurs activités durant l'année, notamment :

- Le 14 juin, venez visiter le centre de formation du SIM, situé au 6700, rue Notre-Dame Est, entre 10 h et 16 h;
- Le 15 juin, dès 10 h, un défilé de véhicules antiques, organisé par les pompiers auxiliaires de Montréal, parcourra les rues de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. À partir de 13 h, plusieurs activités pour toute la famille se tiendront au parc Lafontaine;

- Le 17 novembre 2013, un match amical opposant les Anciens Canadiens à l'équipe du SIM aura lieu au Centre Bell. Les billets sont en vente dès maintenant ! Pour vous en procurer, visitez le site [evenko.ca](http://evenko.ca).

**Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Internet du SIM à [ville.montreal.qc.ca/sim](http://ville.montreal.qc.ca/sim) ainsi que son Twitter à @MTL\_SIM.**



## Animaux

Nouveau règlement sur le contrôle animal (RCA 95)

La population d'animaux domestiques sur le territoire montréalais est évaluée à plusieurs centaines de milliers. La Ville a d'ailleurs mis en place une campagne de gestion animale visant à promouvoir les bons comportements à adopter pour assurer un meilleur contrôle de la population d'animaux. Dans cette perspective et pour répondre aux préoccupations des citoyens angevins, l'arrondissement prévoit adopter, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 juin 2013, un nouveau règlement sur le contrôle des animaux.

Ce nouveau règlement met notamment l'accent sur la sécurité des citoyens et les responsabilités du propriétaire en ce qui concerne le comportement de leur animal. Des mesures sont également prévues à l'égard du contrôle de la population animale sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou.

Le règlement proposé, en plus d'encadrer sensiblement les mêmes obligations que le précédent règlement RCA 1315, introduit principalement les éléments suivants.

**Afin de contrôler la population grandissante de chats errants, le permis pour les chats est dorénavant obligatoire.**

Afin de contrôler la population grandissante de chats errants, le permis pour les chats est dorénavant obligatoire. Ce permis sera gratuit pour l'année 2013 et sera disponible à compter du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 octobre 2013. Pour les années suivantes, il coûtera 5 \$ et sera mis en vente dès le 1<sup>er</sup> novembre 2013.

Le permis demeure gratuit pour toute personne âgée de 65 ans et plus, propriétaire ou gardien d'un chien ou d'un chat, sur présentation d'une preuve établissant l'âge de la personne. Il est également gratuit s'il est demandé pour un chien-guide par une personne ayant un handicap nécessitant l'aide d'un tel chien et qui fournit un justificatif.

Par contre, il est maintenant gratuit pour toute personne qui adopte un animal dans un refuge, pour le premier permis délivré suivant l'adoption de l'animal, sur présentation d'une preuve à cet effet.

Par ce règlement, l'arrondissement souhaite ainsi assurer une meilleure gestion de la population animale sur son territoire.

D'autres informations à venir dans l'édition du mois d'août... C'est à suivre.

## Normes relatives aux solariums

Avant de procéder à l'acquisition d'un solarium, renseignez-vous sur la réglementation municipale en vigueur (règlement de zonage) ainsi que sur les exigences du Code de construction du Québec à ce sujet. Dans la plupart des cas, les solariums de type membrane, tels que les solariums de Paris, ne répondent pas aux exigences prescrites. Comme ce type d'installation est soumis à plusieurs restrictions et peut difficilement respecter la totalité des exigences, nous vous recommandons fortement de vous informer avant de vous procurer un solarium.

**Renseignements : 514 493-8086**

## Normes relatives aux clôtures et aux haies



Vous n'avez pas besoin d'un permis pour installer une clôture ou une haie. Toutefois, leur installation est régie par le Règlement de zonage (RCA 40). Voici les principales règles à respecter :

- la clôture ou la haie doit être située à au moins 1 m de tout trottoir public et à plus de 1,5 m de toute borne d'incendie;
- la clôture doit être implantée au-delà de la marge avant, située devant la façade principale, et ne doit pas empiéter dans l'emprise d'une rue;

- respecter des hauteurs maximums :
  - la clôture ne doit pas dépasser 1,80 m;
  - la haie ne doit pas excéder 1 m de haut en cour avant (façade principale) et 1,80 m sur les lignes latérales et arrière.

Les matériaux, comme le bois peint, verni ou teint de couleur unique, le métal de fabrication industrielle ou le plastique sont permis. Les clôtures peuvent être ajourées ou non.

**Renseignements : 514 493-8086**

## Avis

### Inspection des bornes d'incendie et eau rougeâtre

Depuis le 27 mai et jusqu'au 15 juillet

La compagnie Simo, mandatée par l'arrondissement, effectue l'inspection des bornes d'incendie sur tout le territoire angevin, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h, afin de s'assurer de bien respecter les normes de sécurité en cas d'incendie. Une équipe de nuit pourrait éventuellement procéder à la recherche de fuites. L'opération qui a commencé le 27 mai se poursuivra jusqu'au 15 juillet.

Cette inspection pourrait entraîner temporairement un problème d'eau rougeâtre, ce qui peut occasionner des taches sur les tissus; toutefois, cette eau ne représente aucun danger pour la santé. Nous vous conseillons donc d'effectuer le lavage des tissus et de la vaisselle en dehors des heures mentionnées ci-dessus.

#### Que faire en cas d'eau rouillée ?

L'arrondissement d'Anjou vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore. Le nettoyage des filtres sur les robinets pourrait également être à prévoir. Comme il s'agit d'une opération d'envergure dans tout l'arrondissement, il se peut que l'eau soit rouillée à divers intervalles.

#### En quoi consistent les travaux ?

Simo vérifie le fonctionnement de la borne d'incendie, mesure la pression d'eau et détermine, s'il y a lieu, les priorités d'intervention. Ainsi, il peut y avoir de brèves coupures d'eau occasionnelles ou une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille).

L'arrondissement d'Anjou s'excuse des incon vénients liés à ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service et remercie ses citoyens et ses citoyennes de leur compréhension.

**Renseignements : 311 ou 514 493-8000**



## Objets encombrants et résidus de CRD

### Collecte spéciale

L'arrondissement organisera une collecte spéciale des objets encombrants et des résidus de CRD le **27 juin**. Les citoyens qui déménagent pourront donc déposer ces objets, en bordure du trottoir, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

On entend par :

- Objets encombrants, les vieux meubles (excluant les matelas et les meubles rembourrés), les appareils ménagers (mais non les appareils de réfrigération et de climatisation), les téléviseurs et autres rebuts ménagers de même nature;
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition, les petites quantités de bois et de gypse, de métaux ferreux et non ferreux, de bardeaux d'asphalte, d'agrégats constitués de brique, de mortier, de résidus d'asphalte et de béton, d'emballages de plastique, de papier et de carton, de matériaux de revêtements, de textile, de verre et de plastique.

À noter que la collecte régulière de ces objets se déroulera comme prévu le jeudi 4 juillet.



## Collecte itinérante de RDD

Une collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le **samedi 29 juin**, entre 9 h et 17 h, à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier. Profitez-en pour vider garages et armoires des RDD qui vous encombrant.

À cette occasion, une entreprise sera sur place pour récupérer les appareils électroniques et le matériel informatique dont vous voulez vous départir.

Les citoyens d'Anjou peuvent également aller porter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour de voirie (9255, boulevard Henri- Bourassa Est).

### Matières acceptées

- Peintures (latex, alkydes, émail)
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Huiles végétales
- Batteries d'automobiles (acide/plomb)
- Piles

- Produits d'entretien ou nettoyants
- Térébenthine, Varsol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscines
- Adhésifs, goudron, époxy, décapant
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)
- Tubes fluorescents et ampoules fluocompactes

### Avertissement !

Cette collecte s'adresse uniquement aux personnes résidant sur l'île de Montréal. Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux, dont la liste se trouve notamment dans la section « répertoire » du site [recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://recyc-quebec.gouv.qc.ca).

**Renseignements : 311 ou [ville.montreal.qc.ca/info-collecte](http://ville.montreal.qc.ca/info-collecte).**

## Utilisation de l'eau potable à Montréal

### Nouveaux règlements pour réduire le gaspillage

Afin de préserver la ressource à l'échelle de l'île de Montréal, deux nouveaux règlements sur l'usage de l'eau potable à Montréal seront en vigueur cet été.

Le premier règlement concerne les usages de l'eau dans le secteur résidentiel de Montréal ainsi que certains usages de l'eau extérieurs chez tous les consommateurs de la métropole. Dans ce bulletin, nous vous présentons les grandes lignes de ce règlement :

- L'écoulement d'eau en continu et l'arrosage de surfaces imperméables seront interdits.
- L'arrosage résidentiel est permis :
  - **Par asperseur amovible ou par boyau poreux**  
Les adresses paires peuvent arroser les dates paires et les adresses impaires peuvent arroser les dates impaires, le soir, entre 20 h et 23 h, s'il ne pleut pas;
  - **Au moyen d'un système automatique**  
Il doit être muni d'une sonde d'humidité.  
Les adresses paires peuvent arroser les dates paires et les adresses impaires peuvent arroser les dates impaires.  
Il doit être programmé pour la nuit, entre 3 h et 6 h.
- Les bassins d'eau paysagers (ou fontaines) qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation seront interdits.
- L'installation de systèmes d'arrosage automatique sans sonde d'humidité et d'appareils de climatisation et de réfrigération qui ne sont pas munis d'une boucle de recirculation de l'eau sera désormais interdite. De plus, les équipements existants devront être conformes sur un horizon de trois ou cinq ans.

Les industries, les commerces et les institutions (ICI) seront assujettis à un second règlement couvrant toute l'agglomération et encadrant certains équipements ayant un grand impact sur leur consommation d'eau. Le second règlement sera présenté dans le bulletin du mois d'août.

Ces modifications réglementaires permettront de réduire le gaspillage de l'eau et de satisfaire les besoins en eau (consommation et sécurité incendie). Tous les citoyens de l'agglomération sont donc invités à modifier leurs habitudes de consommation d'eau.

Pour en apprendre plus sur les bonnes pratiques de consommation, le citoyen est invité à consulter le site [ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal](http://ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal) à la section Gestion durable de l'eau.

## Concours 2013

### Maisons fleuries



Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou vous invite à participer au concours Maisons fleuries 2013. Aucune inscription n'est nécessaire, seuls vos talents horticoles sont requis ! Si certaines personnes estiment que leurs aménagements paysagers à l'arrière de leur propriété sont exceptionnels, nous les convions à communiquer avec Diane Beaulieu au 514 493-8010 afin de permettre aux membres du comité d'embellissement d'accéder à leur jardin, lors de la visite de l'arrondissement.

### Règlements

- Catégories : Maisons unifamiliales, duplex, maisons de ville, balcons, copropriétés, commerces et industries.
- Critères de sélection : Choix de végétaux, propreté de la propriété, aménagement paysager, beauté des végétaux et de la pelouse.

Les gagnants seront honorés lors d'une soirée au cours de laquelle des souvenirs leur seront remis.

**Participez en grand nombre !**

**Attention !**

## Nouvelle signalisation sur le boulevard des Galeries-d'Anjou, près de l'école des Roseraies

Lors de la séance ordinaire du mardi 5 mars dernier, le conseil d'arrondissement a adopté un projet pilote visant à instaurer une aire de stationnement réservé le long du terrain central sur le boulevard des Galeries-d'Anjou, dans les deux directions, en face de l'école des Roseraies, entre les avenues de la Nantaise et des Jalesnes. Certaines places de stationnement seront réservées aux détenteurs d'une vignette, délivrée par la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, alors que toutes les autres seront disponibles pour les résidents.

Cette nouvelle signalisation comprend, notamment, l'installation d'un panneau d'arrêt, de panneaux interdisant les virages en U et d'un passage piétonnier à l'intersection du boulevard des Galeries-d'Anjou et de l'avenue de la Nantaise. De plus, la vitesse sera limitée à 30 km dans ce secteur.

**Indésirables**

## Évitons la prolifération des punaises de lit

### Sacs en plastique disponibles pour matelas

L'agglomération de Montréal est aux prises avec des cas d'infestation de punaises de lit. La période de déménagement arrive à grands pas et il s'agit d'un moment propice à la propagation de ces insectes. Il ne faut pas s'alarmer, mais faire preuve de précaution et de civisme. L'arrondissement d'Anjou met à la disposition des citoyens dont le logement est infesté des sacs en plastique servant à recouvrir les matelas avant de s'en débarrasser.

Ces sacs évitent la propagation des punaises de lit dans l'immeuble lors du transport. Les sacs sont offerts sans frais. Il est possible de s'en procurer à l'édifice municipal du 7171, rue Bombardier et au bureau Accès Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine aux heures d'ouverture. Les Angevins et les Angevines sont invités à composer le 311 pour connaître les jours et les modalités entourant les collectes.

Pour détecter la présence de punaises et prévenir leur apparition, deux guides sont à votre disposition. *Épinglons la punaise* a été publié à l'intention des locataires. *Les punaises de lit : Mieux les connaître pour mieux les combattre* s'adresse aux propriétaires, aux exploitants et aux gestionnaires d'immeubles. Ces guides sont distribués gratuitement sur demande, en français et en anglais, à la mairie d'arrondissement, dans les bureaux Accès Montréal, dans les CSSS et sur les sites Internet [habitermontreal.qc.ca](http://habitermontreal.qc.ca) et [santepub-mtl.qc.ca](http://santepub-mtl.qc.ca).

Pour en savoir plus sur les punaises de lit et sur les façons de prévenir une infestation, consultez le site [lespunaisesdelit.info](http://lespunaisesdelit.info). Les locataires, les propriétaires et les exterminateurs ont un rôle de premier plan à jouer contre les punaises de lit !

**Renseignements : 311 (Montréal) ou 811 (gouvernement du Québec).**

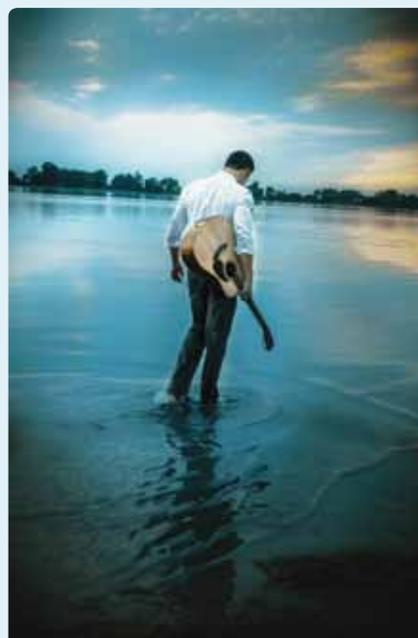
**Courtoisie**

## Laissons une place aux autres

De façon à permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (notamment les locataires) de trouver une place dans la rue, nous sollicitons la coopération de ceux qui possèdent une entrée privée ou un garage afin qu'ils y garent leur véhicule en tout temps. De surcroît, nous demandons aux automobilistes de se garer de manière à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture. N'oubliez pas non plus de laisser une distance raisonnable entre votre véhicule et le trottoir. Nous vous remercions de votre collaboration.

**Concert hors série Anjou**

## Étienne Drapeau



Le vendredi  
20 septembre à 19 h 30

L'arrondissement d'Anjou est fier de présenter Étienne Drapeau en concert à l'église Jean XXIII. Après ses grands succès *Les femmes que j'ai aimées*, *T'es ma femme t'es la plus belle*, pour ne nommer que ceux-là, le prince de la balade pop d'ici nous revient avec une nouvelle et étonnante direction artistique qui devrait plaire à ses nombreux fans, tout en élargissant le cercle de ses admirateurs.

Vous pouvez vous procurer des billets à compter du mardi 6 août dès 18 h, au coût de 20 \$ chacun dans les bibliothèques d'Anjou.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace. Les portes de l'église ouvriront à 18 h 45.

**Renseignements : 514 493-8200 (jour)  
514 493-8266 (soir)**

**Place au théâtre !**

## Hansel et Gretel

Le mercredi 3 juillet  
à 10 h 30 et 19 h



Parc de Peterborough

Par le Théâtre La Roulotte

Adaptation de Charles Dauphinais et Élisabeth Sirois

Mise en scène : Charles Dauphinais

La maison de pain d'épices et de friandises de Hansel et Gretel est devenue un symbole universel de rêve et d'abondance. Mais si c'était un piège...

La Roulotte vous invite à venir savourer une adaptation originale de ce conte classique dans lequel deux enfants espiègles vivront une aventure pleine de défis et de rebondissements.

Produit par la Ville de Montréal en collaboration avec l'École nationale de théâtre du Canada et le Conservatoire d'art dramatique de Montréal, et grâce au soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.



## Fêtes de quartier

### On s'amuse en famille !

L'arrondissement d'Anjou vous convie de nouveau à quatre fêtes de quartier ! **Dès 17 h**, des amuseurs de foule, des ateliers de maquillage, des structures gonflables ainsi que des ateliers animés offerts par la bibliothèque Jean-Corbeil et même de délicieux hot dogs sont au programme. En cas de pluie, les fêtes seront annulées.

Le vendredi 5 juillet

**Avenue Chaumont**



**17 h : La pinacothèque**

La pinacothèque? Un concept unique de transformation extrême. En cinq minutes, les participants entrent dans l'autobus et en ressortent coiffés et maquillés de façon spectaculaire et disjonctée.

**19 h : Wesli Band**

Auteur-compositeur et guitariste, Wesli a concocté un cocktail original et particulièrement explosif de musique racine haïtienne intelligemment colorée de reggae, de ska et d'afrobeat. Il frappe partout au Québec et au Canada, et suscite un engouement sans égal et est en nomination à l'ADISQ 2012 pour son dernier CD.

La soirée se terminera par une danse animée par nos professeurs.

Le mercredi 10 juillet

**Parc de Talcy**

**19 h : Les Appendices**



Une compilation des Appendices qui regroupe les plus grands succès de leur célèbre émission à sketches

diffusée à Télé-Québec, mais aussi quelques primeurs.



Le mercredi 31 juillet

**Parc Lucie Bruneau**

**17 h : La pinacothèque**

**19 h : Trio BBQ**



Le Trio BBQ c'est avant tout un Bérubé, un Beaudet et un Quirion, cette fois accompagnés de la chanteuse

Katerine Desrochers! Le tout servi sur un fond de jazz manouche des plus innovateurs.

*Ce concert est offert gratuitement grâce à Charles S. Campbell, grand avocat montréalais passionné de musique, qui a laissé comme héritage un important fonds destiné à la présentation de concerts gratuits dans les parcs.*



Le mercredi 7 août

**Parc Roger-Rousseau**

**19 h : Revue musicale hit-parade**



La revue vous présente les succès des années 1950 à 1980. Une chanteuse, deux chanteurs, six musiciens composent ce groupe qui se démarque par des performances vocales

à vous couper le souffle et une section musicale tout aussi impressionnante.

## Cinéma en plein air

**Le plaisir du cinéma à la belle étoile du 30 juin au 15 août !**

**Profitez-en tout l'été ! N'oubliez pas vos chaises et votre mais soufflé !**

**Où et Quand ?**

Le dimanche au parc de Talcy

Le lundi au parc du Bocage

Le mardi au parc de Verdelles

Le jeudi au parc Lucie-Bruneau



**Du 30 juin au 4 juillet :** Hobbit

**Du 7 au 11 juillet :** Fuyons la planète Terre

**Du 14 au 18 juillet :** Un havre de paix

**Du 21 au 25 juillet :** Jack le chasseur de géants

**Du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août :** La légende de Sarila

**Du 4 au 8 août :** Le bon côté des choses

**Du 11 au 15 août :** Les Croods

## Danse en ligne

Attendez-vous à des rythmes effrénés !

Exceptionnellement le mardi 2 juillet et par la suite tous les lundis, du 8 juillet au 30 septembre (relâche le 2 septembre), venez danser gratuitement avec nos professeurs chevronnés ! Aucune inscription n'est requise, apportez de bonnes chaussures et votre énergie. L'activité a lieu dans le stationnement de la mairie d'arrondissement de 18 h à 21 h.

## Concerts sur l'herbe

Pour un air d'été ! Des artistes à découvrir tout près de chez vous !

**Dès 17 h**, profitez de nos installations et venez déguster gratuitement un hot dog. Apportez vos chaises !

Le mercredi 17 juillet

**Parc Chénier**

**19 h : Henri Godon**



LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTO-QUÉBEC

Le spectacle d'Henri est fin prêt. La mise en scène est signée par Bryan Perro et met en vedette Guibou à la clarinette, Tuyau au trombone, Casse-Cou

à la basse, le Goaler à la batterie et Ski-Doo à la guitare. Le résultat : une véritable fête d'enfants.

Le mercredi 24 juillet

**Parc d'Antioche**

**17 h 15 : Singnin'Rendez-Vous**



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Un trio vocal féminin aux allures des années 1900-1950 composé de Carolyne Legault, Mélissa Brosseau et Nathalie Maillard. Avec

accompagnement d'accessoires comme la planche à laver et le mélodica (un instrument de musique à vent), le trio vous ravira par son humour et son charme.

**19 h : L'Orkestre des pas perdus (CAM)**

Jonglant entre finesse et virtuosité, L'Orkestre des Pas Perdus nous offre un spectacle « brass band », inspiré par son nouvel album *L'Âge du cuivre*. Les clins d'œil stylistiques sont nombreux, naviguant entre le jazz, le funk, la musique actuelle, les ambiances cinématographiques.

Le mercredi 14 août

**Parc de Verdelles**

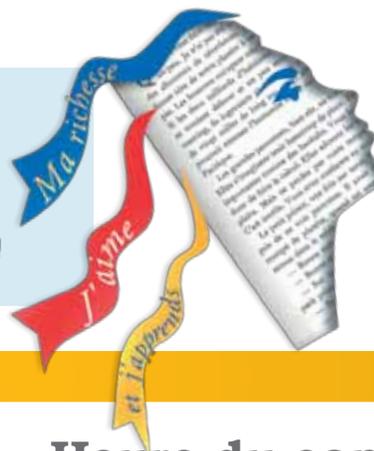
**19 h : Les sœurs Boulay**

LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTO-QUÉBEC



Les sœurs gaspésiennes nous arrivent avec leur tout premier album *Le poids des confettis*. Entourées de bon monde (Philippe B. à la réalisation, Stéphane avec pas d'casque Lafleur), les gagnantes des Francouvertes 2012 ont créé un solide disque country-folk.

**Un enfant stimulé dès la naissance par la lecture aura plus de facilité à l'école.**



**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

**Bibliothèque du Haut-Anjou**  
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

## Activités jeunesse

### Lecture dans les parcs

Livres dans la rue



**Pour le 6 à 12 ans**

**Tous les mardis du 25 juin au 13 août**  
**Parc de Peterborough, 13 h 30 à 15 h**  
**Parc des Roseraies, 15 h 30 à 17 h**

Les jeunes peuvent venir découvrir les livres en plein air dans les parcs d'Anjou. Cet été, cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques ! En cas de pluie, l'activité est annulée.

### Ciné-biblio

**Tous les lundis du 8 juillet au 19 août, à 10 h 30**

**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**

8 juillet : L'ère de glace, La dérive des continents  
15 juillet : Hôtel Transylvania  
22 juillet : Dragons  
29 juillet : Shrek 4  
5 août : Madagascar 3, bons baisers d'Europe  
12 août : Les Schtroumpfs  
19 août : Megamind

### Club de lecture TD

Bon voyage !

**Un été rempli d'aventures fantastiques avec le Club de lecture TD !**

**Pour les 3 à 12 ans**

Une foule d'activités et de surprises attendent les membres du club de lecture estival ! Les inscriptions débutent le **15 juin**, aux comptoirs du prêt des deux bibliothèques. **Bon voyage !**

### Lancement du club

Tout vient à point à qui sait apprendre

**Samedi 15 juin, à 10 h 30**

**Bibliothèque Jean-Corbeil,**  
**Spectacle familial**

L'aventure rocambolesque du roi Gaga qui s'est fait prendre à son jeu en prétendant qu'il est le meilleur lecteur de l'empire de Charlemagne. Parviendra-t-il à vaincre ses démons intérieurs afin de sauver la mise ? Un conte théâtral avec comme trame de fond le goût de la lecture.

### Fête de clôture du club lecture TD

**Samedi 24 août à 10 h 30**

**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**

**Pour les jeunes inscrits au club seulement**

Les jeunes ayant participé au club de lecture pourront participer à une fête pour célébrer la fin de l'été ! Collations et surprises suivront le spectacle.

### Heure du conte du Haut-Anjou

**Pour les 3 à 6 ans**

**Les vendredis 21 juin, 5 et 19 juillet, 2 et 16 août à 10 h**

**Bibliothèque du Haut-Anjou**

Amener vos petits faire un tour sur le gazon derrière la bibliothèque pour écouter des histoires ! En cas de pluie, l'activité se déroule dans la bibliothèque.

### Les débrouillards

L'électricité



**Pour les 6 à 12 ans**

**Dimanche 16 juin, premier atelier à 14 h, deuxième à 15 h 30**

**Bibliothèque Jean-Corbeil,**  
**section jeunesse**

**Inscriptions obligatoires**

Une animation à la fois scientifique, instructive et ludique ! Apprendre n'aura jamais été aussi divertissant !

## Activités pour adultes

### Rencontre interactive pour immigrants

**Mercredi 5 juin, à 14 h**

**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**

Vous venez de vous établir au Québec ? Vous êtes à la recherche d'emploi, d'une école, vous avez des questions concernant votre nouvelle réalité ? Les bibliothèques d'Anjou vous proposent une séance d'information présentée par **ALPA**, un organisme qui se donne comme mission l'accompagnement des nouveaux Québécois pour qu'ils puissent s'épanouir pleinement.

### Les mercredis bricolage



**Pour les 7 ans et plus**

**Les mercredis à 15 h 30, le 26 juin, le 10 et le 24 juillet, et le 7 août**

**Bibliothèque Jean-Corbeil**

Les jeunes profiteront d'un été fantastique en bricolant des objets qui inspirent les voyages.

### Prépare ta valise, on part en voyage

**Pour les 6 à 10 ans**

**Jeudi 4 juillet à 13 h**

**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**

**Inscription obligatoire au comptoir du prêt à partir du 20 juin**

Caroline Barber fera voyager les enfants avec son atelier composé d'albums et de documentaires grâce auxquels ils découvriront divers pays et moyens de transport... Ils iront même jusqu'à la Lune !



## 36<sup>e</sup> édition des Jeux de Montréal

### De jeunes Angevins médaillés

Du 3 au 7 avril dernier, des enfants des 19 arrondissements ont rivalisé d'adresse dans l'une des 27 disciplines sportives. Les sportifs angevins se sont illustrés en montant à plusieurs reprises sur le podium, notamment en escrime, en judo, en natation, en tennis et en Tae Kwon Do. Toutes nos félicitations non seulement aux gagnants, mais aussi à tous ceux qui ont participé à ces jeux et ont fièrement porté les couleurs d'Anjou, et ils étaient nombreux, puisque notre délégation comptait 243 participants et entraîneurs !

## Fête entre voisins

Pour établir ou consolider des liens avec votre entourage, l'arrondissement d'Anjou vous suggère d'organiser une fête entre voisins entre le **15 juin et le 25 août**. Les citoyens intéressés doivent toutefois obtenir un permis au préalable pour occuper le domaine public. Un délai d'au moins dix jours ouvrables est à prévoir avant de recevoir une réponse.

**Renseignements : 514 493-8200 ou**  
**ville.montreal.qc.ca/anjou.**